

Écrit par le 8 juillet 2026

Vacances d'été 2026 : tout ce qu'il faut savoir sur les aides, les conseils et les démarches



A l'occasion des vacances estivales [Service-Public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr) fait le point sur les informations essentielles à connaître avant de partir. En effet, plusieurs dispositifs et conseils pratiques peuvent vous aider à préparer votre été en toute sérénité. Sécurisation du domicile avec l'Opération tranquillité vacances, aides financières pour les colonies de vacances ou le Bafa, chèques-vacances, assurances pour les séjours à l'étranger, locations saisonnières ou encore prévention face aux fortes chaleurs.

Connaître le calendrier des vacances scolaires de votre département

Les dates des vacances scolaires dépendent de la zone dans laquelle se trouve l'établissement (école maternelle ou primaire, collège ou lycée). [Accéder au simulateur](#)

Sécuriser votre domicile avec l'Opération tranquillité vacances

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit *Opération tranquillité vacances (OTV)* propose un service de surveillance de votre logement pendant votre absence. S'inscrire à l'opération [ici](#).

Ecrit par le 8 juillet 2026

Une aide pour financer une colonie de vacances si votre enfant a 11 ans

Vous avez un enfant de 11 ans qui souhaite partir en colonie de vacances ? Vous êtes peut-être éligible au Pass'colo, une aide destinée à faciliter le départ en vacances d'enfants de cet âge. Découvrez les conditions d'attribution et le montant du Pass'colo ! [En savoir plus](#)

Aides aux vacances

Le chèque-vacances est une prestation d'aide aux loisirs et aux vacances. Ce titre permet de financer le départ en vacances ainsi que des activités culturelles et de loisirs (stage sportif, camping, colonies, transport, restaurant, parc d'attractions, spectacle, musée...).

Certaines Caf ou caisses de mutualité sociale agricole (MSA) accordent au niveau départemental des aides financières (dispositif Vacaf ou bons « Aides aux temps libres ») pour les vacances de leurs allocataires. [En savoir plus](#)

Vacances à l'étranger : comment être bien assuré ?

Lors de vacances à l'étranger, vous pouvez être confronté à des imprévus (par exemple, accident, vol de bagages). La souscription d'un contrat d'assurance et/ou d'assistance permet de vous protéger. Nous vous présentons les informations à connaître avant de partir et pendant votre voyage. [En savoir plus](#)

Chèques-vacances pour un salarié du secteur privé

Vous êtes salarié et souhaitez obtenir des chèques-vacances pour payer des prestations de loisirs et de vacances (hébergement, restauration, activités culturelles...) ? Nous vous indiquons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Location de vacances entre particuliers (meublé de tourisme)

Vous voulez louer la maison ou l'appartement meublé d'un autre particulier pour vos vacances ? Ou vous voulez proposer une location de vacances à un autre particulier ? Pour cela, vous devez notamment signer un contrat de location. Nous vous présentons les principales règles à connaître avant de signer le contrat de location, que vous soyez le loueur ou le client de la location de vacances. [En savoir plus](#)

Se protéger et protéger ses proches face aux fortes chaleurs

Les périodes de fortes chaleurs reviennent et peuvent avoir de graves effets sur la santé des personnes vulnérables (fatigue, nausées, maux de tête, vertiges, crampes, déshydratation, coup de chaleur, etc.). [Le ministère de la Santé rappelle les gestes pour se protéger.](#)

Coquillages, sable, galets, bois flotté... On ne peut pas tout ramasser sur les plages

Vous avez l'intention de rapporter de vos vacances des galets pour refaire votre salle de bains ou agrémenter votre jardin, ou du bois flotté pour décorer votre intérieur ? Attention, il existe une réglementation qui protège l'écosystème fragile des littoraux, avec des amendes pour atteinte au domaine public pouvant être très élevées. [En savoir plus](#)

Découvrez le palmarès 2026 des plages et ports de plaisance labellisés Pavillon Bleu !

384 plages, 100 ports de plaisance et 1 bateau sont autorisés à faire flotter cet été le drapeau Pavillon Bleu, en récompense de leur engagement environnemental. La liste des 485 sites labellisés, partout en France, a été publiée en mai sur le site Pavillon Bleu. Pour les vacanciers notamment, ce label est un

Écrit par le 8 juillet 2026

moyen d'identifier des lieux au sein desquels est mise en œuvre une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et de la santé des êtres humains. [En savoir plus](#)

Un coup de pouce de la Caf pour financer votre Bafa

Vous souhaitez travailler avec des enfants et des adolescents et animer des colonies de vacances ? Le Bafa est fait pour vous ! Il est accessible dès l'âge de 16 ans et la Caisse d'allocations familiales vous aide à le financer. [Service Public](#) vous donne toutes les informations.

Bien préparer son déménagement : les conseils pratiques de Service public



La préparation d'un déménagement nécessite de nombreuses démarches et peut s'avérer stressante... Les démarches les plus urgentes concernent le logement, la scolarité des enfants et le transport des meubles et documents. Pour vous aider à organiser cette période importante et vous accompagner, retrouvez toutes les informations à jour sur les aides disponibles, les

Écrit par le 8 juillet 2026

démarches à réaliser, les informations à connaître... sur [Service-public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr).

Je déménage en France

J'ai trouvé un nouveau logement et je vais bientôt déménager. Avant, mais aussi après mon déménagement, je dois faire diverses démarches auprès des organismes publics ou privés (Caf : Caf : Caisse d'allocations familiales, banque et société d'assurance, fournisseur d'électricité, mairie pour voter aux élections...). [Découvrir les démarches à effectuer selon votre situation](#).

Changement d'adresse en ligne

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés : fournisseurs d'énergie (EDF, ENERCOOP), France Travail (anciennement Pôle emploi), sécurité sociale : caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite (Agirc-Arrco, Caf, Camieg, CDC, CGSS, Cipav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, MSA, RAFP, SASPA), service des impôts, services en charge des cartes grises (SIV).

Vous pouvez aussi utiliser ce téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique et de numéro de téléphone (fixe ou portable), sauf pour la Caf, la MSA, la CPAM, la CGSS, l'Enim, la Cipav, la CDC et la Camieg. [Accéder à la démarche en ligne](#)

Je suis locataire

Avant de quitter mon logement : je dois donner congé à mon propriétaire (ou bailleur) [en respectant un délai de préavis, qui peut être de 1 ou 3 mois](#).

Je suis propriétaire

Si je suis copropriétaire et que je vends un lot de copropriété, je dois informer le syndic de copropriété de ma nouvelle adresse et lui demander un [arrêté de compte de charges](#).

Prime de déménagement

La prime de déménagement est une aide attribuée, sous conditions, si vous déménagez et si vous avez au moins 3 enfants à charge. Elle correspond aux dépenses réellement engagées pour votre déménagement, dans une certaine limite. Elle est versée par la caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA), Nous vous présentons la réglementation à connaître. [En savoir plus](#)

Faut-il signaler un changement de situation (déménagement, séparation, chômage...) quand on perçoit des prestations familiales ?

Si vous percevez des prestations familiales, vous devez signaler tout changement de situation personnelle, familiale ou professionnelle. Cela peut concerner un déménagement, un concubinage, la conclusion d'un Pacs, un mariage, une séparation ou encore un divorce. Il peut aussi s'agir de l'arrivée ou du départ du foyer d'un enfant ou d'une personne à charge. [En savoir plus](#)

Déménagement : faire appel à un déménageur professionnel

Vous vous apprêtez à déménager en France et vous allez faire appel à un professionnel ? Les déménageurs professionnels sont soumis à une réglementation stricte. Nous vous indiquons les étapes à suivre pour déménager dans de bonnes conditions. [En savoir plus](#)

Ecrit par le 8 juillet 2026

Un salarié a-t-il droit à un congé pour déménagement ?

Non, il n'existe pas de congé légal prévu par la loi ou par le code du travail pour le déménagement du salarié. Toutefois, le salarié peut obtenir un congé pour déménagement si la convention collective ou un accord d'entreprise ou un usage le prévoit. Si c'est le cas, ces dispositions (1 ou 2 jours de congés, par exemple) s'imposent à l'employeur. [En savoir plus](#)

Inscription sur la liste électorale : en cas de déménagement

Où faut-il s'inscrire pour pouvoir voter après avoir déménagé ? La démarche varie selon que vous êtes resté en France, parti vivre à l'étranger ou revenu vivre en France. [En savoir plus](#)

Déménagement du locataire : quelle incidence sur le contrat d'habitation ?

Vous êtes locataire d'un logement et vous prévoyez de déménager. Que faire concernant votre contrat d'assurance habitation ? [En savoir plus](#)

Inscription à l'école d'un enfant après un déménagement

Vous déménagez et votre enfant doit changer d'établissement scolaire ? Pour inscrire votre enfant dans sa nouvelle école, vous devrez réaliser certaines démarches. Les règles diffèrent selon que votre enfant sera inscrit dans une école publique ou privée ou suivra l'instruction dans la famille. [En savoir plus](#)

Faire suivre son courrier en cas de déménagement

Prestation payante de réexpédition définitive (ou temporaire) de courrier proposé par La Poste. [Accéder à la démarche en ligne](#)

Santé

Je peux choisir un nouveau [médecin traitant](#), si son cabinet est plus proche de mon nouveau logement, par exemple.

Un nouveau plafond pour les frais bancaires lors d'une succession

Ecrit par le 8 juillet 2026



Lors de la clôture du compte d'un défunt, une banque peut vous réclamer des frais pour les différentes démarches à accomplir (inventaire des fonds, établissement d'échanges avec le notaire, etc.). Le montant de ces frais est encadré par la loi depuis l'an dernier. Le 1^{er} janvier, un nouveau plafond a été fixé pour ces frais bancaires de succession.

Depuis le 13 novembre 2025, [un plafond est établi concernant les frais qu'une banque peut vous réclamer lors de la clôture du compte d'un défunt](#). Les frais sont plafonnés, depuis lors, à 1% du montant total des soldes des comptes et de la valorisation des produits d'épargne du défunt. Jusqu'alors, ces frais ne pouvaient pas excéder 850€.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le montant de ces frais de clôture de compte ne peut en outre pas excéder 857€, quoi qu'il en soit (contre 850 €, entre le 13 novembre et le 31 décembre 2025).

Ce montant est revalorisé chaque année en fonction de l'inflation constatée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), à savoir « la moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, calculée sur les douze derniers indices mensuels de ces prix publiés par l'Insee l'avant-dernier mois qui précède la date de revalorisation ».

Ecrit par le 8 juillet 2026

Les frais bancaires de succession sont totalement supprimés :
lorsque les comptes et produits d'épargne en question étaient détenus par une personne mineure ;
lorsque le solde total des comptes et produits d'épargne du défunt est inférieur à 5 965 € (ce montant, révisé tous les ans en fonction de l'inflation, était fixé à 5 910 € jusqu'au 31 décembre 2025) ;
lorsque les héritiers présentent à la banque un acte de notoriété ou une attestation signée par l'ensemble d'entre eux, et que les opérations liées à la succession ne témoignent pas d'une complexité manifeste.

Les banques facturent, sous la dénomination « frais bancaires de succession », les diverses démarches qu'elles doivent effectuer lors du décès d'un de leurs clients : entre autres, un inventaire des fonds, le transfert de l'argent aux héritiers et l'établissement d'échanges avec le notaire.

Primes, vacances, achats à distance, dons... Préparez Noël avec Service Public



[Service-Public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr) vous aide à bien préparer les fêtes de Noël : dates des vacances scolaires,

Écrit par le 8 juillet 2026

prime de Noël 2025, achats en ligne, dons aux associations...

Les dates des vacances scolaires de Noël 2025

Écoles, collèges, lycées : les vacances scolaires de Noël sont identiques quelle que soit la zone concernée. L'infographie de *Service Public* vous permet de voir en un coup d'œil les dates de cette année. [En savoir plus](#)

Ce qu'il faut savoir sur la prime de Noël 2025 : montant, date de versement...

La prime de Noël est une aide exceptionnelle attribuée à certains bénéficiaires de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique, allocation équivalent retraite). Cette année, elle sera versée à ces foyers modestes à partir du 16 décembre, sans qu'ils aient de démarche à effectuer. [En savoir plus](#)

Fêtes de fin d'année : des conseils pour bien acheter

Comment reconnaître du bon chocolat ? Quel vin choisir pour votre réveillon ? Quels sont les labels de qualité ? Comment choisir les jouets en fonction des normes de sécurité ? Comment acheter en ligne en toute confiance ? Voici quelques conseils pour vous orienter dans vos achats de fin d'année et vos préparatifs. [En savoir plus.](#)

Achat à distance : information du consommateur avant la signature du contrat

L'achat à distance consiste à acheter un bien ou une prestation de services sur internet, par catalogue, téléphone, téléachat, publipostage, SMS,... Le professionnel qui vous propose un bien ou un service à distance doit vous fournir plusieurs informations avant la conclusion d'un contrat. On parle d'*informations précontractuelles*. Quelles sont ces informations ? Comment le professionnel doit-il vous les communiquer ? Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Arnaque sur internet (THESEE, Pharos, ...)

Certaines infractions relèvent de la cybercriminalité. Il peut notamment s'agir du piratage de votre boîte mail, d'extorsion d'argent pour débloquer votre ordinateur ou d'un compte Facebook piraté. [En savoir plus](#)

Fraude liée à un achat sur internet

Vous avez effectué un achat sur internet et vous n'avez jamais reçu le bien ? Vous êtes peut-être face à un faux site commercial ou à une annonce frauduleuse. Si vous avez reçu un bien qui n'est pas conforme à la description, il peut s'agir d'une pratique commerciale trompeuse. Ces 3 procédés constituent des délits. Si vous êtes victime ou témoin de telles infractions, vous pouvez déposer plainte et/ou effectuer un signalement. Nous vous présentons [les informations à connaître.](#)

Dons, donations et legs au bénéfice d'une association

Toute association peut recevoir des dons manuels sans avoir à demander une autorisation spéciale. En revanche, seules certaines associations peuvent recevoir des donations et legs qui doivent être déclarés en préfecture. Ces derniers sont soumis aux droits de succession, sauf lorsqu'il s'agit de certaines associations. Toute association qui bénéficie d'au moins 153 000 € de dons doit faire certifier ses comptes par un commissaire aux comptes et publier ses comptes annuels au JOAFE. [En savoir plus](#)

Ecrit par le 8 juillet 2026

Comment évaluer un don en nature à une association ?

Le don en nature consiste en une simple remise matérielle d'un objet (œuvre d'art par exemple), d'un service ou d'un immeuble (maison, terrain). Sa valorisation dépend du type de bien ou de la prestation concernée. Le don en nature, accordé notamment aux organismes d'intérêt général par un particulier ou une entreprise, ouvre droit à une réduction d'impôt sous certaines conditions. Les règles diffèrent selon que le don est fait par un particulier ou une entreprise. [En savoir plus](#)

Alcool au volant

Vous vous demandez si l'alcoolémie autorisée varie selon le type conducteur et quelles sont les sanctions si vous dépassez le taux d'alcool maximum autorisé ? Nous vous indiquons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Permis de conduire : barème des points retirés par infraction

Vous avez commis une infraction au code de la route et vous vous demandez combien de points vont être retirés de votre permis de conduire ? Le système du permis à points s'applique à tous les permis de conduire. Nous vous indiquons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

[Quelle fiscalité pour les cadeaux d'usage à l'approche de Noël ?](#)

Handicap : comment s'informer sur ses droits ?

Ecrit par le 8 juillet 2026



La 29^e semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du lundi 17 au dimanche 23 novembre 2025. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour aider les adultes et enfants en situation de handicap dans leur vie quotidienne (logement, transport, travail ...). Pour en bénéficier, le handicap doit avoir été diagnostiqué par un professionnel de santé (généraliste, psychiatre...). [Service-Public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr) répond aux multiples interrogations et suggère les conduites à tenir dans sa rubrique « Comment faire si je suis en situation de handicap ».

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

Allocation aux adultes handicapés (AAH)

Vous êtes en situation de handicap et avez de faibles ressources ? L'allocation aux adultes handicapés (AAH) peut vous garantir un revenu minimal pour faire face aux dépenses du quotidien. Nous vous indiquons quelles sont les conditions et la démarche à suivre pour pouvoir en bénéficier. [En savoir plus](#).

Handicap : majoration pour la vie autonome (MVA)

Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) ? Vous pouvez bénéficier de la majoration pour la vie autonome (MVA). Cette aide permet de faire face aux dépenses courantes si vous vivez dans un logement indépendant. Nous faisons le point sur la réglementation. [En savoir plus](#)

Étudiant en situation de handicap

Ecrit par le 8 juillet 2026

Vous êtes étudiant en situation de handicap et vous vous posez des questions sur le déroulement de votre scolarité dans l'enseignement supérieur ? Accueil dans l'établissement, transport, aides financières... Voici les informations utiles sur le sujet. [En savoir plus](#)

Hébergement d'une personne en situation de handicap

Le choix d'une structure d'hébergement dépend du degré d'autonomie de la personne en situation de handicap et des prestations souhaitées. [En savoir plus](#)

Handicap : travail en milieu ordinaire

Qu'est-ce que le milieu ordinaire de travail ? Le milieu ordinaire de travail regroupe les employeurs du secteur privé (entreprises, associations...) et du secteur public du marché du travail classique. Lorsque le milieu ordinaire emploie des personnes en situation de handicap, il doit prévoir des aménagements de leur poste et/ou du temps de travail. [En savoir plus](#)

Handicap : travail en entreprise adaptée et entreprise adaptée de travail temporaire

Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée (EA) ou une entreprise adaptée de travail temporaire (EATT) ? Ce sont des entreprises du milieu ordinaire de travail qui ont la particularité d'employer un certain nombre de travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH pour leur proposer des conditions de travail adaptées à leurs capacités. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Recrutement d'une personne handicapée dans la fonction publique

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous présenter aux concours d'accès à la fonction publique et bénéficier d'un aménagement pour passer les épreuves. Vous pouvez également être recruté comme contractuel, puis être titularisé à la fin du contrat, sans avoir à passer de concours. Nous vous détaillons ces 2 dispositifs. [En savoir plus](#)

FORMATION ET APPRENTISSAGE

Qu'est-ce que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est une décision administrative qui permet de bénéficier d'un ensemble de mesures favorisant le maintien dans l'emploi ou l'accès à un nouvel emploi. Vous êtes concerné si vos possibilités d'obtenir ou de conserver votre emploi sont réduites du fait de la dégradation d'au moins une fonction physique, sensorielle, mentale ou psychique. [En savoir plus](#)

Établissement et service de pré-orientation (ESPO)

Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un accompagnement pour définir votre orientation professionnelle ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement en établissement et service de pré-orientation (ESPO). Il faut au minimum avoir 16 ans pour pouvoir intégrer un ESPO. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Enfant handicapé : qu'est-ce que le projet personnalisé de scolarisation (PPS) ?

Le PPS définit le déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers de votre enfant. [En savoir plus](#)

Ecrit par le 8 juillet 2026

MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Qu'est-ce que l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ? Il s'agit d'une aide financière destinée à compenser vos dépenses liées à la situation de handicap de votre enfant de moins de 20 ans. L'AEEH est versée aux parents. Elle peut être complétée, dans certains cas, par d'autres allocations. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Modes d'accueil d'un enfant en situation de handicap âgé de moins de 3 ans

Vous souhaitez connaître les modes d'accueil pour votre enfant en situation de handicap âgé de moins de 3 ans ? Si le handicap de votre enfant lui permet d'être accueilli dans une structure ordinaire, il peut être inscrit dans une crèche, une halte-garderie, ou un jardin d'enfants. En revanche, si votre enfant a des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être satisfaits dans une structure ordinaire, des structures spécialisées existent. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Mesures de protection juridique

Vous pouvez demander la mise en place d'une mesure de protection juridique pour protéger les intérêts de votre enfant à votre décès ou lorsque vous ne pourrez plus prendre soin de lui. [En savoir plus](#)